**CAFE CITOYEN DU 1er OCTOBRE 2022**

Nous étions 9 courageux (dont 3 élus) ce 1er octobre 2022 à braver la pluie et le froid sous la halle du marché aux Margains de St Hilaire du Touvet, à 10 h. Parmi les présents, 4 n’avaient pas connu ces centres en fonctionnement, 2 y avaient travaillé, 1 a passé le baccalauréat dans un des établissements, 1 a eu une période de convalescence au CMC.

La discussion portait sur la valorisation du site des anciens sanatoriums, question évoquée lors du café citoyen du mois dernier.

Une élue apporte quelques précisions préalables :

Plateau des Petites Roches est propriétaire du terrain du CMC et du CMUDD (sauf l’emplacement des constructions). La commune sera prochainement propriétaire du terrain de Rocheplane. (Odalys pour le moment). **Ces terrains sont non constructibles.** L’ONF en a la gestion pendant 30 ans.

Les participants prennent la parole :

* Il existait une fontaine (source ?) Est-elle bouchée ?
* On retrouve encore des restes de matériaux (tiges en fer etc…)
* Des campeurs allument des feux
* Certains déposent encore des déchets verts un peu plus loin.

**L’idée d’organiser une journée collective de nettoyage des lieux est retenue, ainsi que celle de faire une sensibilisation au fait que ce n’est pas une zone de décharge et que les feux sont interdits.**

Quels moyens de valorisation ?

Un participant demande comment a été utilisée la subvention de 9000 euros versée en 2019 à une association du plateau dans le cadre des opérations « **mémoire des Etablissements** » (CM du 24.9.2019). La convention signée entre la commune et l’association devait *préciser les objectifs, le calendrier des opérations, le matériel, le personnel, locaux, compte rendu d’activité…)* Cette association n’est pas présente ce jour alors que le sujet devrait la concerner.

Une élue répond que le sujet concernant les comptes-rendus de l’utilisation des subventions attribuées par la Commune sera évoqué dans le prochain journal municipal. A suivre donc.

Des idées de valorisation sont avancées par les participants : lieu de mémoire, de patrimoine à visiter, avec 3-4 panneaux commémoratifs. Cette idée est partagée par la majorité. **Une commission** sera créée pour définir la forme, la matière, le contenu de ces panneaux, l’emplacement, et établir un budget puis un financement qui pourrait comporter un appel à la participation des habitants, une sollicitation des fondations d’origine, une demande de subvention au titre de la mémoire et du patrimoine aux organismes locaux, Conseil départemental etc…

D’autres idées sont évoquées :

-mettre en valeur les quelques vestiges (escaliers…) restants

- prévoir l’accessibilité aux personnes en fauteuil

-petite aire de pique-nique avec ventes de boissons (plutôt non alcoolisées) intégrée au lieu (comme le petit chalet du col du Coq) avec quelques tables en bois

-parcours ludique lié à la nature

-lien avec exposition sur les centres, au musée du funiculaire (avec emprunts aux musées qui ont récupéré le matériel des sanatoriums de St Hilaire)

-lien avec les écoles du plateau afin que les élèves soient éduqués au respect des lieux de mémoire

-faire passer la piste de ski de fond à proximité.

Un participant évoque le circuit de VTT interrompu entre les 3 villages et qu’il faudrait peut-être parachever dans les environs, dans le but de conserver les apports touristiques remis en cause avec les dégâts des intempéries subis par la station de ski et le funiculaire. A noter qu’un commerce est en cours de construction, non loin des pistes de ski, avec le projet de vendre des vélos, des vélos électriques, VTT, de louer des VTT, de les réparer. Ce pourrait être une raison de plus de compléter les circuits vélos sur le Plateau.

L’Adepal PPR